



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Armée de terre

Question écrite n° 13799

Texte de la question

Dans le cadre des projets de reorganisation des différents corps d'armée et des régions militaires, M Jean-Louis Masson demande à M le ministre de la défense de lui indiquer quelles sont ses intentions définitives quant à la direction régionale des essences de la 6e région militaire. Il souhaiterait notamment savoir s'il souhaite la maintenir à Metz ou la transférer à Nancy.

Texte de la réponse

Reponse. - Les études sur le service des essences des armées qui avaient été prescrites en 1988 visaient à améliorer l'organisation des structures de ce service et à alléger son implantation à Paris. Les mesures de reorganisation qui en découlent sont maintenant arrêtées ; elles ne prévoient pas le transfert de la direction régionale des essences de la 6e région militaire de Metz à Nancy, mais le déplacement d'une partie des moyens de la direction centrale du service, de Paris à Nancy.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13799

Rubrique : Armée

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 1989, page 2499